

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 19 octobre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 12/10/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE
Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Déborah DUBUIS (pouvoir à
Myriam COUTANCEAU), Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU (pouvoir à Cécile
SAUVETRE), Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU)

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N°2023-046 MAM - Devis supplémentaire

Une réunion de chantier a eu lieu sur le site de la MAM. Un problème de linteau a été mis en avant.
L'entreprise Philippe JANNIERE a envoyé un devis pour la modification du linteau.
Le devis s'élève à la somme de 1.271,25 € HT soit pour un montant TTC de 1.525,50 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'**ACCEPTER** le devis de l'entreprise Philippe JANNIER pour la somme de 1.525,50 € TTC
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 20 octobre 2023

Secrétaire de séance
Thomas MICHONNEAU

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

